

LA VIGIE

JOURNAL DEMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON



ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00
 Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Direction : SAINT-PIERRE

Rue Jacques-Cartier

INSERTIONS:

Une à six lignes..... 8 fr. 00
 Réclames..... 0 fr. 50
 Faits divers..... 1 fr. 00

AVIS IMPORTANT.

On demande combien il y a à St-Pierre de familles assez épries de la légalité pour attendre l'autorisation officielle de l'École libre pour y envoyer leurs enfants.

Elles démontrent par là un argument contre cette école et il est nécessaire qu'elles se fassent connaître afin de permettre à M. l'Administrateur de se rendre compte du nombre exact des partisans connus et de ceux jusqu'ici inconnus aux yeux de l'Administration, des écoles illes.

Leur défection actuelle, en effet, donne pourtant d'enfant, un enfant, un enfant, un enfant, un de moins de l'autre, soit le double.

La réponse sans rien changer à l'état actuel aiderait à remettre les choses au point.

Envoyer les lettres à l'École libre ou au Bureau du Journal.

La question des écoles.

Nos adversaires antipatriotes Qui sont les vrais patriotes.

Il est regrettable d'être obligé de constater que, dans la question des écoles, certains gens mal intentionnés se constituent nos adversaires.

Nous les connaissons bien, ce sont les adversaires politiques de M. L. Légaré qui ont l'audace, le cynisme, de traiter les St-Pierrais d'antipatriotes parce que le 16 novembre quelques manifestants exaspérés d'une injustice ont arboré, au son de la Marseillaise, le drapeau Américain.

Inutile de revenir sur les événements de cette journée. Nous pouvons donner l'assurance que si, ce jour-là, un jugement du Tribunal n'avait pas condamné les professeurs et ordonné la fermeture de l'École, aucune manifestation ne se serait produite, rien n'aurait été organisé, tout a été spontané, et c'est au sortir de l'audience que la population, indignée de ce jugement rendu quelques minutes après la promesse formelle faite à ses délégués que M. l'Administrateur ciblerait au Ministre, qu'un pavillon Américain a été promené dans les rues,

comme l'emblème de la Liberté qu'on lui refusait.

Du reste, c'est aux cris de vive la Liberté que la foule a parcouru les rues, en chantant la Marseillaise, et pas un cri séditionneux n'a été poussé.

Sont-cela des faits qui peuvent entacher les St-Pierrais d'antipatriotisme, nous le nions énergiquement.

Les St-Pierrais sont de bons patriotes; Le sang Basque, Breton et Normand qui coule dans leurs veines ne saurait mentir; ils aiment la France, la mère-patrie, mais aussi, comme leurs frères de France ils veulent la Liberté.

Et puisque nos adversaires nous accusent d'antipatriotisme et une cette question

agitée à la Chambre des Députés où, Dieu merci, nous avons de bons défenseurs, qui nous soit permis de mettre les choses au point et de prouver que seuls ceux qui nous accusent sont des antipatriotes.

Qu'on lise attentivement les numéros du « Réveil St-Pierrais », organe de nos adversaires, depuis le mois d'août 1908 jusqu'en mars et avril 1909 et l'on y verra que tout a été mis en œuvre par ce journal pour encourager et favoriser l'exode de la population à cette époque.

Le « Réveil St-Pierrais » a chanté les louanges du trop célèbre Docteur Brisson. Cet agent d'émigration Canadienne promettait plus qu'il ne pouvait donner aux malheureux qui, sur ses instances, se sont expatriés de ce pays, et dont plusieurs ont été ruinés.

Le Directeur de ce journal a vendu sa plume, il a reçu d'importantes sommes d'argent pour faire cette œuvre éminemment antipatriotique.

Impossible de le nier, l'évidence est là. Vous entendez bien St-Pierrais; on a trahi sur vous, on a touché de l'argent pour vous tromper, pour faire miroiter à vos yeux des choses qui n'existent pas, et aujourd'hui c'est vous, ceux qui restent, qu'on accuse d'être des antipatriotes.

Si pendant la même période on parcourt la « Vigie » qu'y lit-on ?

Des appels pressants et réitérés à l'Administrateur, au Gouvernement pour venir en aide à la population sans travail.

Dans chaque numéro la « Vigie » signalait l'exode toujours croissant, indiquait les mesures à prendre pour l'enrayer, mettait en défiance les gens qui en se laissant aller aux promesses de Brisson voulaient absolument partir.

Le Directeur de la « Vigie » a lui aussi reçu des offres d'argent pour faire campagne en faveur de l'émigration. Il a re-

poussé ces offres avec dédain. Le Conseil municipal, le Délégué ont mis tout en œuvre pour arriver à enrayer le mouvement.

Nous en resterons là, nous savons d'où viennent ces attaques injustifiées, nous les combattrons avec la force que donne une conscience tranquille, et nous les vaincrons.

Nous avons aussi confiance que notre bon droit incontestable ne saurait être méconnu par celui qui vient d'arriver et à qui la France a donné mission de la représenter; nous le saluons à son arrivée sur cette terre si française aux cris de vive la France, vive la Colonie, vive les Écoles.

A qui la lettre ?

Rrran, plan plan, plan plan, plan plan, plan plan !

Il est fait assavoir à tout chacun que ça concerne, qu'un citoyen a trouvé dans la rue, qui trainait, une lettre que le propriétaire est impossible de découvrir tout à fait par ce qui se trouve dedans.

On sait seulement qu'il a des brevets pour l'orthographe qu'il n'a pas eu le temps de mettre.

Pour ravoir la lettre, donner son nom, son adresse, son portrait et un talon de mandat.

Pour la modestie, si un devin dit qui qu'a fait la lettre on l'enverra qu'il sera bien content, des fois de rester caché.

Voilà la lecture du morceau:

Saint-Pierre, le 20 novembre 1908.

Chère Sœur,

« Ayant reçu ta carte qui ma fait plaisir de voir que tu est bien ainsi qu'Hippolyte et d'un autre côté de voir que tu ne te fatigues pas beaucoup surtout à m'écrire, cela fait deux lettre que je l'envoi et tu ne ma encore pas écrit une tu ma fait bien plaisir mais j'aimerais bien avoir de temps en temps une lettre car on peut dire plus de choses, je pense bien qu'à se courrier ici tu m'en écrira une, chère sœur toi qui aime bien s'avoir des nouvelles de ton cher pays je vais t'en raconté qu'elles une.

« Dimanche dernier dans la grande salle du Midi M. Veillot un des professeur venu pour faire l'école chrétienne a parlé à propos des écoles tout le monde l'a écouté il parré qu'il parle très bien mais tu pense qu'il y avait comme toujours plus

de femme que d'homme le lendemain les deux professeur en passé en correctionnelle toujours pour l'histoire de l'école car il y a longtemps que Légaré les a fait venir et il n'avait même pas l'éducation et comme l'école chrétienne et défendu en France le Ministre ne veut pas qu'il y en ait ici ensuite il y a eu une manifestation tout le monde, n'est pas le moins, enfin tous les imbéciles se sont promené dont la ville avec le pavillon gris ainsi en veillant une horreur qu'il faisait à leur pays, la golle du pavillon était un mat de canot ainsi juge si ceux que le porté devait être aussi c'était un homme d'esprit comme Prudent et quelqu'un

évolution terrible et tout les soir jusqu'à jeudi il joué du tambour et du clairon si bien que Légaré a fait mettre des affiche pour dire au monde de retrouver jusqu'à nouvelle ordre.

Bien le bonjour.

M. D....

Cherchez, et vous trouverez !

NOTRE GRAND CONCOURS.

Liste des récompenses.

1^{er} PRIX :

Une cage dorée, renfermant un coq gaulois, vivant.

2^{me} PRIX :

Une cage à écureuil, cylindrique, montée sur pivot. L'animal, tant qu'il est dans la cage, ne peut y demeurer ou repos.

3^{me} PRIX :

Un anneau nuptial.

4^{me} PRIX :

Une chaîne de montre en fer avec fermoir, pouvant servir de menottes avec en breloque le boulet que traînent les forçats.

5^{me} PRIX :

Un brevet de nomination à un emploi rétribué par l'Etat.

6^{me} PRIX :

Un exemplaire du Code Pénal.

7^{me} PRIX :

Un cadre sous verre: Les droits de l'homme et du Citoyen.



LIBERTÉ.

La liberté est le pouvoir de faire tout ce qui ne gêne pas la liberté des autres en se soumettant aux lois établies dans l'intérêt de tous. Il devrait en être ainsi!

Une vraie républicaine.

LA VRAIE LIBERTÉ.

Clémenceau nous a appris dans son discours du Var, que ce qui faisait la gloire du régime actuel, c'était la liberté dont on y jouissait. Pour une nouvelle, c'était une nouveauté. Aussi a-t-elle fait le tour de la presse et du pays. Chacun s'est dit aussitôt:

« Tien! il paraît que je suis libre. Je ne m'en serais jamais douté. Mais du moment que Clémenceau le dit, il faut le croire. »

C'est en effet la liberté, seulement elle est comme au temps de Figaro, soumise à quelques restrictions, dont une des plus connues est qu'on ne peut rien faire sans la permission de l'autorité. A part cela, nous sommes tout à fait libres. Qui diable se posera à ce que vous fassiez ce qui plaira au Gouvernement? Que pouvez-vous demander de plus?

Chaque jour nous apporte une preuve nouvelle des progrès de cette liberté. Lorsqu'à propos des discours de distributions de prix, le Ministre a déclaré qu'ils devaient être soumis à une censure préalable et ne pourraient être prononcés que s'ils ne déplaissaient pas aux représentants du Gouvernement, il s'est décrié avec conviction:

« On ne comprendrait pas que quelqu'un puisse tenir un langage en désaccord avec nos opinions. »

— C'est vrai, ont répondu les hommes du bloc, ce ne le sera bientôt plus.

C'est que ces hommes savent ce que c'est que la vraie liberté. Ils ne la confondent pas avec cette fausse liberté, dont certains propagent la funeste notion et qui consiste à avoir le droit de faire et de dire tout ce qui vous plaît, pourvu que vous ne portiez pas dommage à autrui. Cela c'est la liberté de l'erreur. Nous n'en voulons pas. La vraie liberté, c'est le pouvoir de dire et de faire tout ce que trouve bon le Gouvernement. Ce qu'en un mot Veillot, qui s'y essayait, a appelé la liberté du bien.

C'est de cette liberté-là qu'entendait parler Clémenceau. Nous l'avons oublié. Que s'est-il qu'on nous demande? Tout simplement de ne pas contester. Nous avons tout à la liberté de ne pas contester l'autorité.

Vous ne sauriez avoir la prétention d'en savoir plus long que ceux qui vous gouvernent. Par conséquent vous devez être enchantés de leur soumettre vos pensées, afin qu'ils les examinent, et qu'ils vous remettent dans la voie droite si par hasard vous vous en étevez écartés. Tout est prompt; toute la haine est faible. Réjouissons-nous donc tous de posséder d'excellents directeurs, qui savent mieux que nous ce qui nous convient et qui poussent le dévouement jusqu'à guider nos pas dans toutes nos expériences à travers cette vallée de larmes.

Clémenceau a raison; la vraie liberté règne partout, car nulle part on ne marche sans autorisation. Il n'y a qu'une tache dans ce soleil. Cette tache c'est la presse. La presse seule jouit de cette fausse liberté, dont nous parlons plus haut; jusqu'à quand permettra-t-on à d'infimes journalistes, à des individualités sans mandat de faire exception à la discipline universelle, à cette discipline qui est la condition moderne de la vraie liberté? Il y a là une lacune à combler. Si le bloc savait faire une bonne loi pour empêcher les journalistes de se moquer de lui, nous aurions enfin le système complet. Il n'y aurait plus de fausse note dans le concert, alors véritablement harmonieux; et les musiciens, tous fonction-

naires médiocres, joueraient enfin dans cet accord parfait de la centralisation qui caractérise la vraie liberté, telle que nous la devons à nos révolutions multiples et bienfaisantes.

C'est cette confusion entre la vraie liberté qui est de n'en pas avoir, et la fausse liberté, qui est de les avoir toutes, qui est la source de nos querelles. Les étrangers, qui ne sont pas au courant, ne comprennent pas comment il se fait que chez nous l'épi-thète de libéral soit devenue une injure. Quand on traite un homme de libéral, c'est comme si on le traitait de vénalimnaire, les deux ne sont qu'un. J'ai déjà cité le mot authentique d'un illustre jacobin, disant d'un de ses amis: « Un tel! Mais il n'est plus républicain! »

Il s'agissait bien entendu de la fausse liberté, de celle qui consiste à être libre. Elle n'a rien de commun avec la liberté organisée par notre République. Celle-ci n'excepte pas les coups de pied dans le derrière; au contraire, elle vous permet de vous en réjouir, et de remercier du grand honneur. Elle ne vous défend que de vous en plaindre.

Et elle a grandement raison. Car c'est à la bête de se plaindre de ce qu'on ne peut pas empêcher. Pouvez-vous empêcher qu'on vous moleste? Non. En bien! Alors, laissez-vous!

Un bon républicain est comme le soldat de Scirle. Il doit souffrir et se faire sans murmurer. D'autant que s'il murmure, c'est la ne l'avance absolument à rien.

Henry MARET.

(Le Nouvelliste de Bretagne.)

aussi ne sauriez-vous refuser de faire preuve de tolérance si vous voulez être admis à l'honneur de voir votre interlocuteur accorder un peu d'attention à vos protestations?

Cette preuve, vous allez la faire d'une manière toute simple: quoique vous affiriez, quelque chose distez: « vous voudrez bien, mon bon monsieur, faire la part de l'excès. Cette part est énorme et si vous voulez arriver à une évaluation normale elle est de 50 000! »

Voilà la preuve: Le gros monsieur pansu et le petit individu bâtieux ayant pour mission de marier la tolérance sont tolérants, et ce qu'ils disent est vrai. Tous les deux hommes sont intolérants et la partie de l'excès qui leur appartient de

leur côté.

Telle fut la question et comment vous arriviez inarrêtablement à leur conclusion en toutes choses.

A côté de cette tolérance qu'on pourra baptiser de tolérance par soustraction, il existe un second procédé, où le gros monsieur pansu et le petit individu bâtieux opèrent par addition et cela a lieu toutes les fois que quelqu'un des dogmes insupportables de la pédanterie moderne vous étant servi chaud, votre grimace intolérante vous attire la juste réprimande que les professeurs de tolérance savent infliger d'autorité aux esprits faibles et timides.

Une fois ce poids étranger imposé à la discussion, il est clair que votre embarcation ne fera plus que rouler d'un bord à l'autre et ne saurait tarder à chavirer.

Conclusion:

EGMITE! Oui cher lecteur de Saint-Pierre.... et d'ailleurs il n'est pas difficile de te donner l'hospitalité de ta faiblesse. Il ne faut pas plus que de laisser échapper la vérité dont tu es dépositaire. Il n'est pas à toi tu n'as pas l'air de transiger pour elle.

Sois donc de l'honneur qu'elle te fait de se servir de toi pour être défendue, ne laisse pas en mauvaise compagnie et tu verras qu'avec elle pour alliée, on ne connaît pas de défaite de la part des sénateurs aliborons, ni des pâles roquets de l'armée du mal.

HANS A RAVENELLES.

La quinzaine des Ecoles libres.

Lettre du Conseil Municipal à M. Louis Légasse pour lui servir à établir les responsabilités, tant au sujet des troubles à l'audience que de l'incident du drapeau américain.

Saint-Pierre, le 24 novembre 1903.

Monsieur Louis Légasse délégué des îles St-Pierre et Miquelon au Conseil Supérieur des Colonies.

Paris.

Monsieur le Délégué,

Nous sommes à la fois très surpris et tout à fait indignés en voyant combien a été défigurée la manifestation des sentiments unanimes de la population, qui a eu lieu spontanément ces temps derniers à l'occasion de la conférence de l'instituteur libre et des poursuites bien inopportunes dont il a été l'objet. Nous avons bien prié le journal « La Vigie » de faire son possible pour remettre les choses au point.

Mais les journaux étrangers et nos adversaires ont tellement abusé de l'amplification de rapports incomplets que nous avons cru devoir nous réunir spécialement à l'effet de prouver par un acte officiel et d'affirmer par un procès-verbal que de tel-

les exagérations ne peuvent être admises plus longtemps par quiconque a recours à la vérité.

La tendance de la conférence de M. Vieillot, une heure avant l'audience, le bureau de cette conférence s'était réuni au café du Midi pour soumettre à un groupe d'auditeurs de la veille et principalement des pères de famille, un ordre du jour destiné à être porté par une délégation chez M. l'Administrateur.

Un père de famille y proposa une adresse que vous trouverez dans la « Vigie » et des Membres de la délégation des pères de famille furent nommés en séance publique pour se joindre aux Membres du Bureau et porter les deux documents à M. l'Administrateur.

Toute la réunion fut dans sa démarche, la Délégation, au Palais du Gouvernement.

On ne pouvait se défendre d'espérer que M. l'Administrateur, qui avait promis de communiquer la réponse qu'il recevrait, donnerait l'ordre de suspendre les poursuites. Aussi fut-il impossible d'empêcher la population de se rendre de là au Palais de Justice.

Là, M. Guavain, qui avait décidé, devant l'effervescence de la population, de faire défaut; avait tenu à prévenir M. André, ministre public, des négociations engagées et de leur résultat, afin que, le commissaire du gouvernement pût juger de l'opportunité qu'il y aurait de remettre l'affaire, ou le prononcer du jugement.

S'il avait fait une déclaration en ce sens, ou autorisé quelqu'un à le laisser entendre à la population, l'ordre n'aurait pas été troublé; nous sommes certains que nous aurions pu, en échange de ce respect des négociations engagées, obtenir de la population le calme qu'aurait apporté cette si simple concession.

Mais tel ne fut pas l'avis de M. André; M. Guavain fut renverser s'assoir au bureau sans avoir obtenu la moindre assurance en dissimulant néanmoins par son silence l'échec de sa démarche, faute de son propre mouvement.

Il fut néanmoins impossible à l'assistance de s'y tromper: nul ne pouvait faire à la foule la promesse que le ministère public n'autorisait pas à faire.

Alors cette foule, qui s'apercevait que ses négociations avec le gouvernement étaient absolument méconnues au Palais ne fut plus maîtresse de refouler ses sentiments.

Le Maire, présent dans l'auditoire, devant l'inutilité de ses efforts pour empêcher le bruit, s'avance et fit connaître à M. André son impuissance absolue dans la circonstance.

Il fit un dernier essai en haranguant la foule qui se tenait aux abords, et dut se retirer, lui laissant toute la responsabilité du désordre, qu'il avait tout fait pour éviter.

Voilà ce qui était important et grave; voilà ce qui était sérieux; Ce qui s'est passé ensuite ne peut-être apprécié que comme la conséquence et de la même manière que ce qui venait de se passer et ce qui allait se prolonger toute une semaine.

On veut la LIBERTÉ: Après le jugement rendu, la foule sort: elle tient à montrer qu'elle veut la liberté: elle a besoin d'un emblème: quelqu'un découvre un pavillon Américain, s'en empare sans permission, et voilà la manifestation qui va planter ce drapeau aux portes du gouvernement, et, de là, acclamer, au consulat américain, le représentant d'un peuple qui connaît et respecte la Liberté: voilà la leçon qu'avait voulu donner la foule.

Peut-on sans indignation, penser qu'un groupe d'ennemis sans scrupules puisse avec quelque succès faire croire à des Français, autre chose?

Peut-on douter des protestations qui se seraient élevées si le consul américain, qui était absent de son consulat, avait interprété autrement les acclamations dont son

Le pavillon était l'objet, et s'il avait eu la folie de proposer aux St-Pierrais, un appui qu'ils ne lui demandaient pas, et qu'il n'avait aucunement mandat d'offrir ou d'accorder?

Si ignorants qu'ils soient de l'histoire de France, nos députés, comme nos pêcheurs, n'ont pas oublié que l'Amérique tient du plus noble sang de France, la liberté qu'elle a conquise sur l'Angleterre.

Même dans le délire de lundi soir, ce n'est pas un pavillon Anglais, qui eût rallié les amis de la Liberté, et incarné un moment leurs protestations!

Nous savons que la liberté existe à Terre-Neuve et au Canada, mais pas un Saint-Pierrais ne peut et n'aurait pu admettre qu'un pavillon Anglais ait été promené dans une manifestation française.

Voilà notre protestation. Nous tenons à vous l'envoyer pour que vous lui donnez la plus large publicité.

Ne laissez pas, nous vous en supplions ces fables odieuses occuper, même les ignorants; clamez-le bien haut, et si quelqu'un a oublié que la Révolution française a commencé sous Louis XVI, dans la guerre où Lafayette et Montcalm ont donné à l'Amérique le secours de leur bras, pour vaincre l'oppression, que la risée publique le renvoie aux bancs de l'école, où il n'a pas su apprendre l'histoire de son pays!

Veuillez agréer, M. le Délégué, mes respectueuses salutations.

NORGEOT.
Maire

Signatures des Conseillers Municipaux.

Lettre des Membres du Bureau de la conférence du 16 Novembre et des Membres de la délégation des pères de famille à Louis Légasse pour protester contre les manœuvres tendant à dénaturer le sens des manifestations en faveur des écoles.

Saint-Pierre, le 25 Novembre 1908.

Monsieur Louis Légasse Délégué des îles St-Pierre et Miquelon au Conseil Supérieur des Colonies.

Monsieur le Délégué,

Nous savons que le Conseil municipal a protesté, que l'instituteur a protesté, que vous avez protesté contre les amplifications absurdes auxquelles a donné lieu un incident sans aucune perté pratique de la manifestation du 16 novembre dernier:

Mais nous tenons, nous qui avons été d'une part, les Membres du bureau élu pour la conférence de M. Vieillot, le dimanche 15, et nous plus nombreux, qui avons été désignés le lendemain à 1 heure par l'assistance venue approuver le procès-verbal, pour porter à M. l'Administrateur l'adresse des Pères de famille St-Pierrais, nous tenons à joindre notre note au concert qui doit faire justice de cette basse exploitation de la crédulité publique.

Nous tenons à vous apporter notre pierre pour renverser l'édifice des machinations par lesquelles ceux qui évoquent notre succès cherchent d'un côté à mettre au crédit d'une coterie nos efforts, et d'un autre côté à les entacher d'antipatriotisme: voulant ainsi nous diminuer ou nous salir:

La conférence est une idée personnelle de M. Vieillot; il en a exposé le projet à plusieurs, dès que les refus d'autorisation l'ont mis en face du problème des écoles, et s'il ne l'a pas mis aussitôt à exécution, c'est qu'il se demandait si ce ne serait pas un coup d'épée dans l'eau.

Quand il s'est vu assigné, il n'a plus eu une seconde d'hésitation: il a porté son dossier chez l'avocat, d'une part, et écrit à l'Administrateur et au Commissaire les jours suivants et sujet de sa conférence: d'autre part, il voulait savoir si c'était la peine

de risquer amendes et prison pour les St-Pierrais. Il l'a appris, et il le sait, maintenant!

Quant à accorder à la gaminerie qui a consisté à choisir pour représenter la liberté un autre pavillon que celui au nom duquel on la foulait aux pieds, l'importance ridicule qu'on lui a accordée, avons-nous besoin d'en faire justice?

Que cette manœuvre reste pour compte à ceux qui sont assez peu instruits pour ne pas savoir qu'Amérique et France sont sœurs, et que le sang des soldats de la France a été le ciment d'une alliance que l'Amérique n'oubliera jamais.

Bien plus, nous pensons, et nous n'ignorons pas de le dire pour être *jeux aux quatre vents de la publicité*, qu'il faut être bien mal avisé pour rendre ombrage de restaurants qui ont le tact de choisir, pour marcher un instant sous ses plis, le seul pavillon qui n'incarne absolument aucune idée, aucun principe, aucune politique anti-française, puisque c'est précisément l'amour de la Liberté qui a noué les mains des deux sœurs, et que l'Amérique desserrerait son étreinte et laisserait s'effacer ses souvenirs et sa reconnaissance si l'on insistait trop à lui prouver que la France n'a rien gardé de ce qu'elle *peut et voulait à tous les vents*, il y aura bientôt deux siècles!

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Bureau de la Conférence:

Ozon; Letouzé; Dugué.

Les Pères de famille:

Lefèvre Elie; Ollivier Emile; Hardy L.; Guillard; Laborde Pierre; Abraham; Foliot Victor; Foliot Ernest; Lebiguais; Etchamendy Etienne; Beloir Louis; Vigne Benjamin; Durutty Charles; Arthur Leopold.

VICTIMES DU DEVOIR

On affirme de source certaine que, dans une île située aux antipodes de St-Pierre et Miquelon, deux instituteurs furent obligés de solliciter la protection du Procureur Général contre les naturels du pays.

Quand, au prix d'héroïques efforts on parvint jusqu'à eux, on les trouva pâles, hâves, les traits tirés, et incapables de se mouvoir;

Depuis quinze jours, une bande de cinq cent gamins les privait de sommeil par tous les moyens aux cris de:

« Si vous n'ouvrez pas l'école,
Vous n'auriez pas c' tantôt. »

Ces deux braves, qui ont d'ailleurs reçu la croix, étaient arrivés depuis deux ans pour ouvrir une école, et n'avaient pas encore reçu l'autorisation.

Ce n'est qu'avec peine qu'on parvint à les délivrer de la tyrannie des insulaires à qui ils enseignaient.

A Sessionnes et O Graussellis.

D'UN POLE À L'AUTRE

De notre correspondant du pôle Sud:

Trente deux flibustiers, venus sur un île, pour vendre à trois mille Patagons qui y avaient installé leurs établissements, des marchandises qui ne pouvaient manquer de leur être nuisibles s'ils en faisaient

l'acquisition, se heurtèrent, de la part des naturels, à une obstruction singulière; à 8 heures 45 du soir, heure fixe pour l'ouverture de la vente, d'un commun accord, les naturels allèrent se coucher.

Devant cette attitude plus que provocante, les trente deux spadassins tinrent conseil chez l'un d'entre eux après avoir posté des sentinelles à toutes les issues, à l'effet de décider si l'on ferait venir à frais communs, une corvette de 600 hommes d'équipage, armée de trois cents canons, capable de produire sur les naturels une impression salutaire.

Tout compte fait, les dépenses d'affrètement, combustibles et autres, se trouvèrent sensiblement égales à la différence entre le prix de leurs marchandises, qui ne leur avaient rien coûté, et le prix auquel les trente-deux boucaniers comptaient les revendre aux sauvages, et l'opération fut écartée, comme offrant des risques disproportionnés avec le résultat souhaité.

A la clôture de la séance, les négociants déposèrent sur le sol la couronne civique que chacun avait su mériter par de précédents exploits, et ils s'endormirent d'un profond sommeil sur cette glorieuse litière.

MORALITÉ: Qui dort, dîne, ou: l'image de la victoire console de la défaite.

Arrivée de Monsieur Didelot

L'« Amiral-Aube » est signalé

Dès le matin, quelques vaillants guetteurs avaient annoncé l'arrivée du croiseur cuirassé «Amiral-Aube».

Après les bruits de tout genre qui avaient couru, plusieurs, tels que St. Thomas n'y voulaient croire que quand ils l'eurent vu.

Comment! pour une école, un vaisseau de guerre de premier rang?

Pour une poignée d'adversaires aussi braillards que peureux, d'une population calme quoique résolue, un navire de 600 hommes d'équipage, des milliers de francs par jour de charbon, une unité de notre flotte isolée en cas de complications séries d'un autre côté, mon Dieu, mon Dieu, fallait le voir pour le croire!

Pourquoi est-il venu?

Quand la première vedette accosta à la cale du Gouvernement, ce furent des mains aux yeux interrogateurs... puis des rires, des rires fous; on s'approchait, et l'on apprenait que l'on avait embarqué en toute hâte, croyant à des morts, des blessés, à une révolution. Une révolution! Les Saint-Pierrais n'en veulent pas, et, Dieu merci, ils n'en auront pas, car enfin, ils seront bientôt compris, nous en avons l'espérance!

Puis on apprit avec stupeur que ce magnifique vaisseau avait fait des avaries par suite de l'état de la mer: 80 à 100,000 francs, telle sera la note des seules avaries, qu'auront bien indirectement causées, les événements d'il y a 15 jours.

Hélas, ces avaries sont faites à une unité de canons revolvers hors de service, des tourelles, des passerelles, tordues, broyées par les lames

Et il paraît qu'ils ont encore peur, ceux qui n'ont pas craint d'appeler à la rescoussure de leurs haines à assouvir des forces qui ont de plus hautes missions à accomplir, Dieu merci!

Si 60, 100 marins ne sont pas condamnés à hiverner à St-Pierre, ils ne seront pas tranquilles que soit assurée l'exécution de l'œuvre d'iniquité, tellement elle est impopulaire!

L'atterrissement

Enfin un avis du Gouvernement passa. M. Didelot arriverait à 1h. 1/2, cale du

Gouvernement. Le Maire, le Conseil municipal et une notable partie de la population se trouvaient là à l'heure dite, mais M. le Commissaire de la Marine, qui avait pourtant déjà eu le loisir de présenter à bord quelques compliments, crut opportun d'être là encore, sans doute pour montrer aux corps élus qu'il est impossible, à St-Pierre, d'aborder un Administrateur, sans craindre qu'il n'ait été circonvenu par ceux qui ont créé les difficultés dont ils ont été impuissants à procurer la solution.

Cela, heureusement, n'empêcha pas M. Norgeot, Maire, de saluer M. Didelot de quelques paroles pleines d'humour, où la bienvenue disait la confiance dans l'homme qu'envoyait la France..., ni M. l'Administrateur, de lui répondre avec la plus entière cordialité.

Le cortège se dirigea alors vers le Palais du Gouvernement.

La population, qui voulait dire son mot, elle aussi, mais qui craignait d'être mal comprise, hésitait à pousser les acclamations que le cœur lui dictait, dans la crainte qu'elles ne fussent interprétées comme une menace.

Cependant elles retentirent, contenues, mais sincères: «Vive la France, Vive l'Administrateur! »... et «Vive les Écoles!»..., ces dernières, simples, respectueuses...

Bons apôtres!

Mais, comme la haine ne perd jamais ses droits, quand M. Didelot l'eût bien dépassé, l'un groupe de trois personnes j'allait ce cri, que l'on n'inventerait pas, si l'on le l'avait bien entendu: «Vive la justice, à bas Légasse! »

Bons apôtres!

Vous auriez dû le crier un peu plus tôt, pour bien indiquer au représentant de la France à St-Pierre, que la Justice française doit servir vos rancunes, si elle veut mériter vos acclamations!

Au gouvernement

M. Didelot fut reçu au Palais du Gouvernement par les fonctionnaires et les corps élus, qui avaient été convoqués par ses soins de M. Moulin.

La réception s'ouvrit par un discours de l'Administrateur intérieur, après un éloge sonore de M. Antonetti, a adressé ses remerciements à la Chambre de Commerce et au Conseil d'Administration. M. Didelot, le remercia en quelques paroles et le félicita ainsi que ses collaborateurs, sans faire aucune allusion aux événements récents.

A ce moment, M. Norgeot crut pouvoir présenter à M. l'Administrateur le Conseil municipal, que personne jusqu'ici n'avait suggéré à féliciter, et qui, cependant, était plus désigné qu'aucun autre pour faire les honneurs.

Relégué dans un passage obscur, le Maire dut prier M. Lefèvre, son premier adjoint, de lui prêter le secours de ses yeux, et de lire à sa place l'adresse préparée la veille en séance spéciale: la voici:

Adresse de la municipalité

Monsieur Didelot, Administrateur des îles St-Pierre et Miquelon.

Monsieur l'Administrateur,

Le Maire et le Conseil municipal de St-Pierre vous présentent leurs hommages et leurs meilleurs souhaits de bienvenue.

Heureux de saluer en vous le représentant de la France et du Gouvernement de la République, nous tenons à vous déclarer dès le premier moment où vous foulez le sol de notre petite Colonie, que nous sommes les représentants d'une population laborieuse, paisible et ardemment patriote.

Ce que cette population demande avant tout, c'est le travail, l'ordre et la liberté, sous les plis du pavillon français.

Français nous sommes et Français nous voulons être.

Aussi, avec notre bienvenue, qu'il nous

Il nous soit permis, Monsieur l'Administrateur, d'exprimer, très respectueusement, notre dévouement de vous voir arriver parmi nous sur un bateau de guerre, débarquer parmi nous semble-t-il, sous le couvert de canons français.

Le St-Pierrais n'est ni un rebelle, ni un agité.

Si ces jours derniers, il a cru pouvoir parler haut et ferme, si, ailleurs qu'ici, on a cru pouvoir prononcer les mots de révolte et d'insoumission, il était uniquement inspiré par l'amour de la liberté et même de la légalité qu'il tient de ses origines françaises, et s'il a durant quelques instants pu accepter de voir flotter dans les rues de sa ville française un pavillon qui n'était pas le pavillon tricolore, il n'y avait dans son cœur aucun sentiment que puisse repudier un cœur français.

Ce pavillon n'était qu'un symbole à ses yeux, il représentait la liberté accordée aux citoyens de la libre Amérique.

Monsieur l'Administrateur, nous compsons sur votre largeur de vue, et sur votre bienveillance.

Vous saurez comprendre cette population: elle est durement éprouvée à l'end des points de vue, elle mérite que la Mère-patrie, que le Gouvernement de la République s'intéresse à elle.

Permettez-nous d'espérer que vous vous empêtrerez à donner satisfaction à ses légitimes aspirations, que vous contribuerez à lui rendre la paix et la confiance dans l'avenir.

De notre côté, nous serons heureux de vous prêter l'appui de nos modestes efforts et d'une bonne volonté toujours prête pour le bonheur de nos concitoyens et la gloire de la France.

Vive la République! Vive Monsieur l'Administrateur! Vive la Marine! Et toujours vive la France.

Le discours de M. Didelot

M. Didelot, pendant la lecture de cette adresse parut éprouver une vive émotion; d'une voix contrainte, il répondit tout d'abord à M. Lefèvre que s'il était venu à St-Pierre, sur un navire de guerre, c'était pour arriver plus rapidement dans la Colonie.

Puis, retirant un papier de sa poche, il expliqua que le discours qu'il avait à faire devait perdre beaucoup de son importance, à la suite des déclarations qu'il venait d'entendre.

Il y fit retentir la protestation indignée du Gouvernement de la République contre le crime de lèse-patrie qui résultait à ses yeux de l'antipatriotisme qu'il permettait de supposer chez les St-Pierrais. Cet acte de reniement de la mère-patrie, n'est, reconnaît-il, qu'un moment d'oubli.

« D'un mal pourra sortir un bien; le Gouvernement de la République n'est pas l'adversaire des écoles privées mais il ne veut pas qu'elles soient des armes de combat... Il y en a qui ont encouru de graves responsabilités... fermé, bienveillance, oubli, paix, il n'y aura plus de dissensions, crise économique pénible... »

Conclusion: l'impression

Après l'auréole d'espérance dont on avait entouré l'arrivée de l'administrateur, ses réticences, et l'absence complète de ce qu'on attendait le plus à y voir annoncé, laissent dans les esprits des auditeurs une impression sâcheuse; on sentait, à l'égard de la population et de ceux qui avaient qualité pour la représenter, une franchise si nettement caractérisée, qu'il serait an-

gissant de n'y pouvoir trouver d'autre cause que des manœuvres de la dernière heure....

Nous aurions préféré plus de confiance, en un pays où l'on sait se dévouer, et où l'on ne cache pas ses désirs.

Nous voulons espérer que, venu dans des temps difficiles, et désireux de se mettre en dehors de au-dessus de toutes les impressions qui se sont disputé son attention pour acquérir son adhésion, l'homme nouveau, si longtemps attendu, récompenser sera par le respect des situations acquises le crédit que la population ne lui ménagera pas en retour.

Dernière Heure.

Depuis ce matin, plus de cent personnes ont reçu des lettres les convoquant au Bureau du port (pour affaire les concernants); aucune n'ayant répondu, nous avons mené une rapide enquête de laquelle il résulte qu'un tribunal maritime y situe en permanence depuis sept heures ce matin.

Nous n'avons pu, malgré tous nos efforts, obtenir aucun renseignement sur la composition de ce tribunal, dont les Membres doivent être étrangers à la Colonie;

Une vedette a déposé à six heures et demie trois personnes galonnées, enveloppées jusqu'aux yeux;

Nous apprenons au moment de mettre sous presse que toutes les heures, des groupes de cinq à six personnes sortent du Bureau du Port, montent aussitôt dans une vedette, à la cale du Gouvernement; la vedette revient sans passagers.

Toutes les suppositions sont permises; nous exhortons cependant la population au calme, car dans les temps difficiles que nous traversons, si l'arbitraire allait plus loin, c'en serait à jamais fini de la liberté à St-Pierre.

Beaucoup de personnes font l'impossible pour s'embarquer secrètement à bord du vapeur postal.

Les personnes qui pourraient se procurer un certificat de maladie arriveraient par là pensons-nous, à se soustraire au terrible incun en en excusant pour ne pas affronter les peines de la rébellion si elles ne déferent pas à la convocation.

De nombreuses familles cherchent à vendre leurs meubles à vil prix;

En serait-ce fait de St-Pierre?

(Voir plus loin: Sibérie)

Avis.

La Société "La morte Française" a l'honneur d'informer Messieurs les armateurs et le public en général qu'elle possède un appareil à gaz Clayton permettant de désinfecter, de la façon la plus efficace, les bateaux, maisons, magasins; en un mot tous les locaux sans qu'il soit nécessaire d'enlever aucun meuble ni éclus quelconques.

Les investigations faites avec cet appareil font disparaître les punaises, cimetières, rats et autres vermines; elles sont très utiles dans les magasins où la morte a été atteinte de "rouge" carrelles en font disparaître tous garmes.

Le prix pour la désinfection de chaque goëlette est fixé à 30 francs; quant aux bateaux métropolitains, aux maisons et magasins, des prix spéciaux seront établis:

Les désinfections, faites à St-Pierre jusqu'à ce jour, ont donné des résultats très satisfaisants.

LES BILLARDS VAUBAN.

BREVETÉS S. G. D. G.

Nouveau jeu de famille et de salon qui a fort bien réussi en France. — 4^e Médaille de Vermeil 6^e Concours Lépine 1906.

Qui n'a pas construit des forteresses? A qui n'est-il pas arrivé de rêver, à la devinette d'un marchand de jouets, à la vue d'un de ces prestigieux étalages où des armées de soldats de plomb, postés dans d'imposantes places fortes, semblent tout prêts à en venir aux mains?

Mais que faire de ces soldats? Une fois placés, comment les faire avancer, lutter, comment les animer? Suivant quelles règles et par quel procédé vont-ils se disputer les villes qu'ils occupent? Tour à tour vainqueurs ou vaincus, comment les diviser?

Voilà le mystère qu'a récemment percé une intéressante invention; tel est le problème que réussit victorieusement le Billard Vauban.

En usant de pions rigides poussés par un propulseur élastique, puis en coupant le nouvau billard d'obstacles appropriés, l'inventeur est parvenu à composer, dans des dimensions très réduites, une planche à jeu sur laquelle des pions carrés, projetés par un porc-épic, ricochent contre des remparts savamment disposés selon les principes de fortification de l'immortel créateur de nos places fortes, Vauban. Ils se prennent les uns les autres, se font des prisonniers, se disputent de deux à neuf villes, selon les modèles.

Consultez les tarifs, prospectus et faites votre commande pour les longues soirées d'hiver chez M. Jean-Baptiste Légarde.

UN MONSIEUR.

Un Monsieur possesseur d'un collection très importante de LETTRES ANONYMES expédiées par des auteurs connus ou inconnus offre à toute personne qui voudrait bien lui fournir quelques pièces d'actualité, un exemplaire numéroté sur Japon, avec dédicace non signée, de son traité du Chantage, avec des figures en couleur, et une belle couverture en chameau chagriné avec des coins en fer forgé par un conseiller secret de la Chambre syndicale de la Chaudronnerie en platine, membre correspondant de la Société des petits fournisseurs de poche, Secrétaire perpétuel de la Société coloniale de défense contre la Baleine, inventeur de la nouvelle cafetiére à fin tuyau à fonctionnement automatique dans l'obscurité, rédacteur en chef du journal des concierges, et membre de plusieurs autres sociétés savantes.

NOUS ACHETONS

les timbres poste ayant servi de

ST-PIERRE ET MIQUELON

en parfait état propre et sans déchirure à

4 c.	0 f 75 le cent	2 c.	1 f 00 le cent
4-5 c.	2 f 00	10 c.	3 f 00
15 c.	2 f 50	20 c.	10 f 00
25 c.	4 f 00	30 c.	15 f 00
40 c.	12 f 50	50 c.	20 f 00
75c-1f.	30 f 00		Payement p. retour

Adresser communication-écris à

THÉODORE CHAMPION ET C°

Paris - 13 Rue Drouot - T. 1111

Sibérie

Notre correspondant particulier d'Arkhangel nous télégraphie qu'un gouvernement européen a entamé des négociations depuis une quinzaine de jours avec le Ministère russe de l'Intérieur pour l'achat de vastes territoires à nos environs.

Une correspondance très active est échangée entre les deux Gouvernements, et l'on croit à une solution prochaine.

A VENDRE.

Meubles à Vendre pour cause de départ.

S'adresser chez Madame Ve P. Cormier.

Occasion

Une voiture d'enfant, un berceau et un traineau.

S'adresser au Bureau du Journal.

IMPRIMERIE.

"LA VIGIE"

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Cartes de Visite, cartes de visite-porte, Naissance - Mariage et Décès, Facture - Bon, Connaissance etc., Affiches tous formats.

Prix Modérés

Rue Jacques-Cartier SAINT-PIERRE

Imp. LA VIGIE — Le Gérant: W. Lefèvre